

# L'INFO DE L'ADICO

N°5  
Juin  
2017



## NOUVEAU DISPOSITIF ACYMA CONTRE LA CYBERMALVEILLANCE

**Jérémy Vouhé**  
Technicien Informatique

### Nous joindre

Tél : 03 44 08 40 40  
Fax : 03 44 08 40 49  
contact@adico.fr

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h30

**Les cyberattaques sont de plus en plus fréquentes. Il est parfois difficile de les comprendre et de les résoudre. Un nouveau dispositif a donc été créé pour lutter contre la cybermalveillance.**

**Il s'agit de la plateforme ACYMA (Actions contre la CYberMALveillance). C'est un dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance.** Cette plateforme (en phase de test dans les Hauts de France), **permet à un particulier, entreprise ou collectivité de déclarer un acte de cyberattaque.**

ACYMA a également pour objectif de mettre en place des campagnes de prévention et de sensibilisation sur la sécurité du numérique. La création d'un observatoire du risque numérique permettant de les anticiper va être réalisé par la suite.

**Nous vous rappelons que pour les collectivités ayant subi une cyberattaque, il est obligatoire de déclarer celle-ci auprès de la préfecture et d'effectuer éventuellement un dépôt de plainte à la gendarmerie.**

**Avec cette nouvelle plateforme, les démarches vous seront simplifiées.** Si vous êtes adhérent, l'Adico (inscrit comme prestataire) pourra vous accompagner dans leur réalisation.

### **Les étapes à suivre lors d'une déclaration:**

1. Allez sur la plateforme, <https://www.cybermalveillance.gouv.fr>
2. Cliquez sur l'onglet « vous êtes victime » puis sur l'onglet « une administration »
3. Saisissez l'adresse de la mairie
4. Choisissez votre problématique
5. Identifiez-vous ou restez anonyme
6. Choisissez votre prestataire et récupérez le numéro de dossier (exemple de numéro composé de 13 lettres : LBJDBJJQJQJG).

**Si vous choisissez l'Adico comme prestataire, vous allez être mis en relation avec un technicien qui vous demandera votre numéro de dossier.** Ensuite l'Adico s'occupera de votre cyberattaque et remplira un document sur la plateforme ACYMA qui permettra de remonter des informations sur l'attaque en question aux différents services de l'Etat.

Pour tout autre complément d'information, n'hésitez pas à contacter notre service technique : 03 44 08 40 45.

**Retrouvez toutes nos actus  
sur le site internet  
[www.adico.fr](http://www.adico.fr)**